

Observation demat94

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 10/03/2019 à 21:55:20.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

N'ayant pas pu vous rencontrer en personne lors des permanences que vous avez tenues à la Mairie car je suis arrivée à Avoriaz trop tard, je me permets de vous adresser un second avis contre le projet de modification n°10 du PLU de Morzine-Avoriaz.

En effet, je viens de passer les deux semaines des vacances scolaires à Avoriaz et j'ai pu une nouvelle fois constater à quel point le domaine skiable est saturé : files d'attentes aux départs de télésièges, pistes bondées, jonctions et intersections de plus en plus dangereuses ...

Je tiens à votre disposition quelques photos qui illustrent mon propos, que je ne peux malheureusement pas intégrer dans ce message (files d'attente au départ des télésièges du Tour et du Stade, Crête des Lindarets bondée).

Enfin, une résidente d'Avoriaz m'a informé que les vacanciers arrivant samedi dernier après-midi mettaient plus de 45 minutes à accéder au parking du haut de la station, avant d'attendre ensuite les transports plus de 30 minutes, soit plus d'1h15 pour rejoindre leurs appartements, alors que les vacances scolaires sont pourtant terminées...

Comment peut-on envisager dans ces conditions de rajouter tant de lits supplémentaires à Avoriaz !?!

Il est clair que les projets de développements immobiliers colossaux que la Mairie essaye de mener à bien ne sont pas motivés par des considérations d'intérêt général, mais par la seule poursuite d'intérêts privés, en l'occurrence ceux des promoteurs immobiliers qui continuent à surexploiter cette station, sans hésiter à détruire les vues paysagères pourtant magnifiques dont profitent les promeneurs et skieurs (depuis la Corniche des Hauts Forts, la place Jean Vuarnet et le boulevard des skieurs), et à mettre en danger l'environnement (problématiques de l'eau et pollution de l'air avec plus de transports) et en créant des situations de dangerosité importantes sur les pistes et dans les circulations au sein même de la station.

Il est inévitable que de plus en plus d'accidents et de collisions – sources de contentieux longs et coûteux - surviennent si ces projets immobiliers venaient à voir le jour.

On ne peut pas non plus raisonnablement écarter le risque contentieux lié aux actions que les différentes copropriétés riveraines du projet ne manqueront pas de mener contre des projets qui vont boucher les magnifiques vues que l'on a d'Avoriaz sur la vallée (immeubles Yucca, Sassanka, Taiga, Hauts Forts 2, Sepia, Pas du Lac, chalets donnant sur le boulevard des Skieurs...) ainsi que celles des restaurateurs de la place Jean Vuarnet, dont les terrasses perdront également toutes leurs vues... Le projet de modification n°10 du PLU est en effet particulièrement vague quant à l'emprise en hauteur du bâtiment de 850 lits envisagé.

Je tiens également à votre disposition une photo du coucher de soleil vu de la promenade de la Corniche des Hauts Forts qui serait caché par le bâtiment envisagé et ne serait plus visible du bas de la station.

Tout cela doit impérativement être empêché !

La Mairie doit revenir à des projets raisonnables qui permettent de mettre en œuvre un

développement harmonieux de Morzine-Avoriaz tenant compte des problématiques environnementales et du réchauffement climatique, et doit défendre l'intégrité de ce cadre naturel si exceptionnel.

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien apporter à mes remarques et observations

Sincères salutations

██████████